Communiqué de presse

Le 24 octobre 2023

Rénovation thermique des centres aquatiques : l'Agence d'architecture A26 signe un nouveau projet exemplaire dans le Calvados

Dans la commune nouvelle du Hom (Calvados), l'Agence d'architecture A26 vient de livrer un centre aquatique entièrement réhabilité. À travers son pôle d'expertise Sport, le Groupe a développé un savoir-faire reconnu pour accompagner les collectivités dans la réduction des consommations énergétiques de ces équipements.

Particulièrement vulnérables en période de hausse des prix de l'énergie, les équipements aquatiques pèsent dans les finances locales à tel point que plusieurs collectivités ont été contraintes de les fermer l'hiver dernier. Dans ce contexte, elles sont de plus en plus nombreuses à se mobiliser pour réhabiliter leur centre aquatique, à l'image de la commune nouvelle du Hom. Entre partis pris architecturaux et installation de systèmes plus performants, l'Agence d'architecture A26 est parvenue à réduire considérablement la demande énergétique du bâtiment.

Perspective du nouveau centre aquatique du Hom après réhabilitation, DR A26

Allier conception architecturale et sobriété énergétique

« La conception d'un centre aquatique connait une règle d'or, c'est son exposition au soleil », esquisse Thierry Deschaumes, Architecte et responsable du pôle Sport A26, ***« il est primordial d'optimiser l'orientation de ces équipements très énergivores pour emmagasiner le plus possible d'énergie par apport solaire »***. A26 a donc réalisé plusieurs études de simulation de l'ensoleillement tant pour s'assurer que le centre jouissait d'une bonne exposition que pour positionner les nouveaux espaces 'bien-être' et 'ludique' commandés par la commune. L'Agence d'architecture a ainsi privilégié l'installation de grandes verrières afin de **favoriser l'apport énergétique du soleil tout en limitant les besoins en éclairage artificiel des espaces de baignade**. Les revêtements muraux clairs permettent également d'augmenter la réflexion lumineuse à l'intérieur du bâtiment.

A26 a ainsi transformé chaque contrainte technique en proposition architecturale : **pour éviter les effets d'éblouissement sur les bassins, la façade a par exemple été repensée et intègre désormais un bandeau en métal faisant office de brise-soleil**.

Enfin, l'architecte a opté pour **une isolation thermique par l'extérieur** : *« il s'agit actuellement du procédé le plus efficace pour réduire la consommation énergétique d'un bâtiment »*, explique Thierry Deschaumes, *« cela nous permet également de tirer pleinement partie de l'activité des centres aquatiques en récupérant les calories thermiques générées »*.

La mise en place de systèmes plus performants

En complément d'une conception architecturale plus économe en énergie, A26 a mis l'accent sur la modernisation des systèmes. La précédente chaudière est ainsi remplacée par **deux chaudières bois qui assureront le chauffage du bâtiment ainsi que l'eau chaude sanitaire et des bassins**. Un dispositif permettant de **récupérer la chaleur provenant de la déshumidification de l'air permettra également de répondre aux besoins thermiques des espaces où se trouvent les bassins**.

L'éclairage artificiel repose désormais sur **la technologie LED**, qui consomme deux fois moins d'énergie que les systèmes précédents, et pourra être modulé en fonction des besoins.

Tous les équipements sanitaires (chasses d'eau, urinoirs, douches et équipements de nettoyage des surfaces) ont été transformés et équipés de solutions hydro-économes permettant **un gain de 30% des consommations réelles par rapport aux consommations de référence** (3500 m3 d'eau par an contre 4900 m3 auparavant).

Enfin, A26 a intégré **une Gestion Technique Centralisée** pour faciliter le pilotage des nouvelles installations. **Ce dispositif permettra de moduler les systèmes de chauffage des espaces et des bassins grâce à un suivi en temps réel**.

Une expertise et un savoir-faire reconnus

Ce nouveau chantier vient illustrer la capacité de l'Agence d'architecture A26 à se saisir des projets complexes de rénovation énergétique des centres aquatiques. **Au total, l'agence a ainsi livré une dizaine d'équipements depuis 2016 tandis que deux autres projets sont encore en chantier à l'image des célèbres Bains des Docks du Havre**. Nécessaires pour alléger les finances des collectivités, ces opérations font appel à des savoir-faire spécifiques et à des solutions adaptées aux spécificités du territoire. *« Nous travaillons toujours en lien étroit avec l'écosystème local »*, indique Thierry Deschaumes, *« à Gaillon, dans le département voisin de l'Eure, nous nous sommes par exemple rapprochés de l'établissement en charge de la station d'épuration située à proximité pour mettre en place un système de chauffage écologique via un procédé de méthanisation des boues résiduelles pour répondre aux besoins en électricité et de chaleur du centre aquatique ».*

Le chantier, qui intégrait la création de deux nouveaux espaces – 'bien-être' et 'ludique' – la redéfinition de l'identité du centre aquatique ainsi que sa rénovation thermique, aura duré 20 mois pour un investissement de 5,5 millions d'euros.

Perspective de l'intérieur du centre aquatique du Hom après réhabilitation, DR A26

À PROPOS DU GROUPE A26

A26 est une agence d'architecture crée en 2012 par plusieurs cabinets ayant la volonté de fédérer leurs énergies et compétences au sein d'une structure commune. En mutualisant ses moyens techniques et humains et par croissance externe, A26 est devenue la 8ème agence française et a intégré le top 100 mondial.

A26 est une agence multi-spécialités proposant à ses clients une approche complète intégrant tous les métiers de la conception d'un projet, d'une vision globale de l'urbaniste aux détails subtiles de l'intérieur (architectes, urbanistes, bureau d'étude, économistes, paysagistes, designers...) ce qui lui permet de se positionner sur des marchés globaux, en France comme à l'international. A26 inscrit résolument son action dans une réflexion sur l'anticipation de l'évolution des modes de vie qui se traduit dans les projets délivrés.